

Un millier de réfugiés attendus en Auvergne, qui resteront en France, c'est sûr !

écrit par Christine Tasin | 20 octobre 2015



Que du bonheur, mesdames et messieurs les Auvergnats ! 60 élus qui se précipitent à l'invitation du Préfet et la moitié qui lui lèchent les babouches en acceptant de faire subit à leurs administrés -auxquels on n'a pas demandé leur avis...- une invasion qui ne dit pas son nom.

Par ailleurs on se demande bien qui nous avait fait croire qu'il y avait une crise du logement chez nous et on se demande pourquoi nos villes ont dû payer des amendes pour défaut de logement social... puisqu'il semble que nous ayons largement de quoi accueillir 1000 personnes supplémentaires en Auvergne, région qui n'est pas la mieux équipée et la plus peuplée. 984 places en CADA... On se demande une fois de plus pourquoi on ne les a pas offertes à nos SDF...

« La situation est totalement évolutive, mais nous sommes en mesure de faire face a rassuré Michel Fuzeau. Ainsi, dans le cadre des 24 000 migrants que la France a proposé d'accueillir, un millier devrait arriver en Auvergne dans les deux ans à venir. Ils viendront s'ajouter aux 200 autres qui arrivent déjà. L'État nous avait

demandés cet été de trouver des places dans des “zones à logements détendus” raconte Michel Fuzeau. Nous avons trouvé 68 logements dans le Puy-de-Dôme, 78 dans l’Allier, 43 en Haute-Loire et une dizaine dans le Cantal. Mais il s’agissait de dossiers traités avant la crise aiguë que nous vivons depuis deux semaines. »

Il va donc falloir trouver des places supplémentaires pour les demandeurs d’asiles venus pour la plupart de Syrie, d’Irak et d’Érythrée. En attendant l’instruction de leur dossier par l’Ofpra (1) , les réfugiés seront logés dans des Centres d’accueil des demandeurs d’asile (CADA). L’Auvergne recense 807 places en CADA, d’après les services de l’État. D’ici la fin de l’année, 177 places supplémentaires seront mises à disposition, sans que l’on connaisse encore la répartition selon les départements.

« Dans leur cas, 90 % des demandes d’asile reçoivent une réponse favorable, rapidement. Il ne faut pas confondre avec les réfugiés économiques qui, eux, ont très peu de chance de voir leur requête aboutir », a précisé le préfet. En revanche, une fois leur situation clarifiée, les réfugiés sont libres d’aller et venir sur tout le territoire. Il n’est donc pas sûr que le millier de migrants accueillis en Auvergne restera là pour reconstruire leur vie.

<http://www.leprogres.fr/haute-loire/2015/09/19/un-millier-de-refugies-attendus-dans-la-region>

La bonne nouvelle c’est que ces demandeurs d’asile sont sûrs à 90% d’obtenir le statut protégé et convoité de réfugié ; quand on sait qui ils sont, quand on sait qu’ils auront droit au regroupement familial élargi, selon la coutume, cela signifie que l’Auvergne peuplée de 1,5 million d’habitants aura dans les deux ans à venir plus de 5000 personnes de plus à incorporer. On ne dit pas intégrer ou assimiler, on sait que les « réfugiés » sont à 80% musulmans et que l’islam est incompatible avec la République et la démocratie et que, selon Hassan II défunt roi du Maroc et commandeur des croyants ils ne peuvent pas s’assimiler. Plus de 3% en deux ans, c’est mission impossible lorsqu’ils viennent de pays musulmans, le communautarisme va prendre un regain d’énergie en Auvergne, sauf si les Auvergnats se lèvent en masse et vont manifester à

leurs maires leur refus.

Christine Tasin